

C'est sur cet ensemble d'arguments historiques et biogéographiques que l'Ibis sacré est compté ici au nombre des espèces allochtones du territoire de la France, et introduite de façon délibérée à l'initiative de particuliers.

L'impact de l'espèce sur ses écosystèmes d'accueil est abordé sur le site de Grand-Lieu depuis 1994, et, de façon moins intensive, sur des sites occupés moins régulièrement. Ces études portent notamment sur le régime alimentaire local de l'Ibis sacré et la nature de ses interactions avec d'autres espèces d'oiseaux coloniaux pendant la période de reproduction. À l'heure actuelle, ces travaux n'ont pas permis de mettre en évidence de manifestations de prédation, de compétition pour les sites de reproduction, ou d'effet dépressif sur le succès de reproduction de la part de l'Ibis sacré à l'égard des différentes espèces d'oiseaux coloniaux prises en compte (Ardéidés, Spatule). À l'inverse, il a été constaté que la présence d'Ibis sacrés pouvait avoir un effet attractif pour la Spatule blanche et l'Aigrette garzette sur les sites de reproduction et d'alimentation (Marion & Marion 1994 ; Marion, 1999). Cependant, la présence d'un groupe important d'Ibis s'alimentant sur une prairie inondée de Brière a entraîné l'abandon du site par une colonie de Guifettes moustac, *Chlidonias hybridus* (Yésou, comm. pers.). La population de Grand-Lieu consomme des larves d'Eristale (Taonidae), et, secondairement, d'insectes aquatiques (Dytiques). Elle fréquente une décharge ménagère et occasionnellement des tas de fumier (Marion & Marion, 1994). En Brière, elle consomme de façon privilégiée une espèce proie allochtone de France, l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarius clarckii*). L'impact de ces prélèvements sur ces populations d'invertébrés ne fait pas l'objet de travaux. La possible dissémination de pathogènes par cette espèce qui réalise de grands déplacements et fréquente décharges et tas de fumier a été évoquée mais n'est actuellement pas démontrée, aucun travail spécifique n'ayant au demeurant été initié en la matière.

Inscrite sur la liste des oiseaux protégés en France et à l'annexe II de la convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000), les populations de l'Ibis sacré implantées en milieu naturel en France ne font l'objet d'aucune mesure de gestion spécifique.

Loïc Marion & Philippe Clergeau

- Del Hoyo J., Elliot A. & Sargatal J. (Edits.), 1992. *Handbook of the Birds of the World*. Vol. 1. Lynx Edicions, Barcelona : 696 pp.
- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Frémont J.-Y., 1991. Mise au point sur les observations d'Ibis sacrés (*Threskiornis aethiopicus*) dans la nature, en France. *Alauda*, 59 : 247.
- Jarry G. & Philippot Y. 1994. Ibis sacré. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. édts.). Société Ornithologique de France, Paris : 728.
- Marion L., 1999. *Le Lac de Grand-Lieu*. SNPN ed., Paris : 64 pp.
- Marion L. & Marion P., 1994. Première installation spontanée d'une colonie d'Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* au lac de Grand-Lieu. Données préliminaires sur la production en jeunes et sur le régime alimentaire. *Alauda*, 62 : 275-280.
- Mourer-Chauviré C., 1993. The Pleistocene avifauna of Europe. *Archeofauna*, 2 : 53-66.

### **Le Flamant du Chili : *Phoenicopterus chilensis* Molina, 1782**

Le Flamant du Chili est originaire d'Amérique du Sud où son aire de répartition va du Pérou à la Terre de Feu (del Hoyo *et al.*, 1992). Sans surprise, il est absent du répertoire paléontologique de l'Europe occidentale (Mourer-Chauviré, 1993).

Introduit en France dans des parcs animaliers, il s'en est évadé. Sa reproduction en nature n'est mentionnée à ce jour qu'en Camargue où il niche presque chaque année depuis 1976 dans la colonie de l'autochtone Flamant rose (*P. ruber*) (Cezilly & Johnson, 1992 ; Dubois *et al.*, 2000). L'effectif de ses reproducteurs, modeste, s'élève à une dizaine d'individus (Johnson, 1994).

Allochtone du territoire européen de la France, le Flamant du Chili y a été introduit volontairement dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle à l'initiative de particuliers et a gagné le milieu naturel vraisemblablement à leur insu pour fonder une petite population dont on ne peut au demeurant préjuger de la pérennité dans l'état actuel des connaissances.

Espèce se nourrissant d'invertébrés aquatiques, son impact sur son écosystème d'accueil n'est pas documenté. Un couple mixte Flamant rose x Flamant du Chili a été observé en Camargue en 1987 et des hybrides sont connus aussi bien du milieu naturel qu'en captivité (Cezilly & Johnson, 1992 ; Dubois *et al.*, 2000).

Le Flamant du Chili ne fait l'objet d'aucune mesure de gestion particulière en France, mais bénéficie du statut de protection conférée à son unique aire de reproduction sur le territoire.

Philippe Clergeau & Alan Johnson

- Cezilly, F. & Johnson, A.R. 1992. Exotic Flamingos in the Western Mediterranean region : a case for concern. *Colonial Waterbirds*, 15 : 261-263.
- Del Hoyo J., Elliot A. & Sargatal J. (Edits.), 1992. *Handbook of the Birds of the World*. Vol. 1. Lynx Edicions, Barcelona : 696 pp.
- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Johnson A.R., 1994. Flamants exotiques. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 729.
- Mourer-Chauviré C., 1993. The Pleistocene avifauna of Europe. *Archeofauna*, 2 : 53-66.

### **Le Canard mandarin : *Aix galericulata* (Linné, 1758)**

D'après Del Hoyo *et al.* (1992), si l'aire initiale de reproduction du Canard mandarin est actuellement limitée au sud-est de la Sibérie, à l'est de la Chine, et au Japon, l'espèce aurait été présente dans l'ouest de l'Europe vers le milieu du Pleistocène. Cependant, à notre connaissance, elle n'est mentionnée d'aucun enregistrement paléontologique du Pléistocène moyen (Mourer-Chauviré, 1993) et du début de l'Holocène d'Europe occidentale et aucun indice archéozoologique ou textuel ne suggère sa présence en France avant la période contemporaine.

Introduit comme oiseau d'ornement dès le 18<sup>ème</sup> siècle en Grande-Bretagne, le Canard mandarin y constituait des populations maronnes dont le total des effectifs était estimé compris entre 300 et 400 couples au milieu des années 1970 et évaluée à 1000 couples en 1988 (Del Hoyo *et al.*, 1992).

En France, la première mention de sa reproduction en milieu naturel date de 1977, en Seine-et-Marne et fut sans lendemain. Depuis 1985, il se reproduit de façon régulière sur les rives de l'Erdre, au nord de Nantes, où il constitue une petite population qui aurait atteint 5 couple en 1993 (Musseau, 1994), et 10 à 15 couples à la fin des années 1990 (Dubois *et al.*, 2000). Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de déterminer si cette population a pour fondateurs des sujets locaux échappés de captivité, des transfuges de la population introduite de Grande-Bretagne, ou des individus des deux provenances.